



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'hôpital de Montreuil doit pouvoir recruter des personnels !

Question écrite n° 33929

Texte de la question

M. Alexis Corbière attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation de l'hôpital André Grégoire de Montreuil. Depuis plusieurs semaines, une pétition soutenue par plus de 10 000 personnes circule pour exiger que le Gouvernement soutienne cet établissement, en première ligne face à la crise sanitaire. Avec seulement 12 lits de réanimation pour un territoire d'environ 400 000 habitants, les services de soins intensifs de l'hôpital André Grégoire de Montreuil sont d'ores et déjà saturés. Lors de la première vague de l'épidémie de covid-19, des personnels soignants de régions moins touchées avaient pu venir en aide aux établissements franciliens. Cette fois, la reprise épidémique étant constatée sur l'ensemble du territoire national, aucune solution de ce type n'est envisageable pour renforcer les équipes. Le personnel médical et paramédical est fatigué. Leurs représentants sont unanimes : il est nécessaire et urgent que des recrutements d'agents supplémentaires soient opérés pour décharger les soignants des tâches administratives et leur permettre de se consacrer entièrement aux soins. Toutefois, les marges de manœuvre financières de l'hôpital de Montreuil - l'un des plus endetté de France - sont extrêmement réduites. Le remboursement de sa dette pèse pour près de 8 millions d'euros dans son budget annuel. Dès novembre 2019, le Premier ministre annonçait la reprise d'une partie de la dette des hôpitaux par l'État. Affirmée et même amplifiée par les conclusions du Ségur de la santé en juillet 2020, cette promesse n'a toujours pas été mise en application. Récemment, le directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France s'est à nouveau engagé à ce que Montreuil figure parmi les hôpitaux prioritaires pour une reprise de leur dette. Lors de la première vague, la Seine-Saint-Denis a été victime d'une surmortalité exceptionnelle et bien supérieure au reste du territoire. Cette inégalité de fait, terrible, ne doit pas se reproduire. M. le député demande donc au ministre s'il va officialiser la reprise par l'État de la dette de l'hôpital André Grégoire. Dans l'attente, il lui demande s'il entend accorder à cet établissement une aide exceptionnelle afin de permettre à sa direction d'embaucher les personnels nécessaires pour soigner les patients dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33929

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2020](#), page 8143

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)